

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSATIONS DE COMMERCE

St-Jean—Morrissey J. R., tailleur ; a laissé l'endroit.

St Stephen—Drake A. L. hôtel.

DÉCÈS

Geary—McFadgán Andrew, forgeron.
Woodstock—MacLean Forester, viandes.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Hampton—Hicks A. & W., mag gn.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Chatham—Whitly James J., charron.
Sussex—McCready Arthur C., buanderie.

St Jean—Hastings & Co pharmaciens;
George G. Hastings et R. E. Pineo.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Amherst—Moore & Co., thés en gros;
McLeod, Moore & Co. succèdent.

Liverpool—Sponagle Louisa A., constructeur de navire, parti pour Portland Maine.

Shubenacadia—Ross W. G., forgeron, parti pour Dartmouth.

CESSIONS

Annapolis—Malcolm Robert, épico.

Digby—Kempier Louis, mag. gén.

Halifax—Monaghan & Sutherland, contracteurs.

Little Glace Bay—McKinnon Michael mag. gén.

Terminal City—Gillis Anthony, mag. gén.

DÉCÈS

Bear River—Rice Thomas H., constructeur de navire.

Grandpré—Trinholm C. W., mag. gén.

Halifax—Loke Wm H., contracteur

EN DIFFICULTÉS

New Germany—Pikels Harris C., mag. gén., ass 4 décemb.

Windsor—Chisholm F., nouv.

FONDS À VENDRE

Halifax—Ross H. W., épico.

FONDS VENDUS

Halifax—Webb John W., pharmacien
& G. S. Blakie.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Amherst—McLeod Moore & Co, thés en gros, L. McLeod et C. W. Moore.



**AU BANQUET
OFFERT AUX
PREMIERS
MINISTRES**

La pièce de centre sur la table était un gâteau à cinq étages, couvert de...

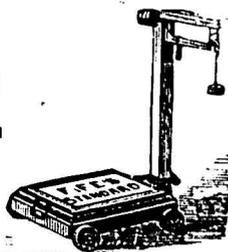
COCO

"WHITE MOSS"

Ceci devrait être une garantie suffisante pour vous inciter à le recommander à votre client etc. Demandez à votre fournisseur, ou écrivez-nous pour des échantillons.

**The CANADIAN COCOANUT CO.
MONTREAL.**

Balances



De Ire Classe et de
Qualité Irreprochable

**POUR FOIN.....
A PLATEFORME ET POUR COMPTOIRS**

Balances nouveau modele pour beurre et fromage, etc.

**JAMES FYFE, --- Manufacturier
COIN ST-PAUL ET ST-PIERRE, MONTREAL**

**HONEY
SUCKLE
Old Holland
GIN**

DELICIEUSE
BOISSON
HYGIENIQUE

BOYER WILSON & CO
MONTREAL
REPRÉSENTANTS POUR LE
CANADA

Popularité. .

Les ventes des **Grains Cottam** montrent une augmentation sensible de mois en mois et d'année en année. Les propriétés des oiseaux peuvent être expérimentées d'autres grains, mais dans la plupart des cas, ils reviennent à la marque Cottam. Une grande expérience des oiseaux grands soins en choisissant, nettoyant, et emballant pain pour oiseaux, et autres avantages protégés par six brevets—profit libéral pour les marchands, expliquent la popularité des Grains Cottam.

EN VENTE DANS LE GROS OU DIRECTEMENT PAR
BART. COTTAM & CO., LONDON, ONT.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

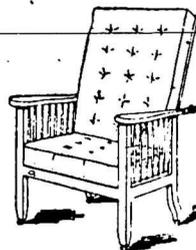
MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,
Farine de Seigle, Maïs Pilé, Farine de Blé
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation

Le Repos est Nécessaire



**Fauteuil
"Morris"**

A dossier ajustable
et coussins mobiles.

\$7.50 à \$10.00

**VRAIE CHAISE POUR
LE BUREAU PRIVÉ.**
Aussi, assortiment complet
de meubles de Bureaux.

RENAUD, KING & PATTERSON

No 652, RUE CRAIG



DES SOUMISSIONS architectes, adressées au sous-secrétaire et portant la suscription: "250 mis en pour l'Électricité", Édifice Public, Victoria, C. B., seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, 22 décembre prochain, pour la construction de deux élevateurs électriques pour l'édifice public de Victoria, C. B.

Les plans et devis pourront être vus aux Ministère des Travaux Publics et au bureau des Travaux Publics, à Victoria, C. B., et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements voulus.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par le soumissionnaire-eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque de banque acceptable égal à cinq pour cent de son montant et payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce cheque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics.

Ottawa, 28 novembre 1877.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.